

SEQUANA

Communiqué de presse

Boulogne-Billancourt, le 31 octobre 2012

Lancement du regroupement d'actions Sequana le 15 novembre 2012

- **Regroupement d'actions par voie d'échange à raison d'1 action nouvelle de 9€ de valeur nominale pour 6 actions anciennes de 1,50€ de valeur nominale**
- **Date de début des opérations fixée au 15 novembre 2012**
- **Prise en charge des frais de courtage relatifs aux ordres d'achat ou de vente d'actions anciennes formant rompus pendant les 6 mois suivant la date de début du regroupement**

Le conseil d'administration de **Sequana**, réuni à Boulogne-Billancourt le 25 octobre 2012 sous la présidence de M. Tiberto Ruy Brandolini d'Adda, a décidé de mettre en œuvre le regroupement d'actions approuvé par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 26 juin 2012. Le regroupement aura lieu par voie d'échange d'1 action nouvelle de 9 euros de valeur nominale pour 6 actions anciennes de 1,50 euro de valeur nominale.

Les opérations de regroupement débuteront le 15 novembre 2012 selon les termes de l'avis de regroupement des actions publié ce mercredi 31 octobre 2012 au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO).

Modalités du regroupement

Chaque actionnaire se verra attribuer automatiquement par son intermédiaire financier 1 action nouvelle pour chaque bloc de 6 actions anciennes.

- L'actionnaire détenant un nombre total d'actions formant un multiple exact de 6 n'aura aucune démarche à effectuer, l'opération de regroupement étant réalisée d'office.
- L'actionnaire ne détenant pas un nombre total d'actions formant un multiple de 6 devra soit acheter un complément d'actions afin d'atteindre ce multiple, soit vendre sur le marché les actions formant rompus (actions anciennes non regroupées dont le nombre est inférieur à 6).

Les actionnaires disposeront d'un délai de deux ans pour procéder au regroupement de leurs actions anciennes formant rompus.

Afin de faciliter leurs transactions, les actions anciennes non regroupées seront transférées dans les valeurs radiées de NYSE Euronext et seront cotées pendant une période de six mois, soit jusqu'au 14 mai 2013 inclus.

A l'issue de cette période, les actionnaires souhaitant négocier des actions non regroupées pourront le faire sur le marché de gré à gré jusqu'au 14 novembre 2014 inclus.

Afin de favoriser le regroupement des actions, les frais relatifs aux ordres d'achat ou de vente d'actions anciennes formant rompus seront pris en charge par Sequana pour tout actionnaire quel que soit son mode de détention (nominatif pur ou administré, porteur) pendant la période de cotation de l'action ancienne, soit du 15 novembre 2012 au 14 mai 2013. Passé cette date, les frais relatifs à la négociation des rompus seront à la charge des actionnaires.

A compter du 15 novembre 2014, les actions nouvelles non réclamées par les ayants droit correspondant aux actions anciennes non regroupées seront vendues sur NYSE Euronext. Le produit net de la vente sera tenu à la disposition des ayants-droit pendant une période de 10 ans sur un compte bloqué ouvert auprès de l'établissement de crédit mandaté pour assurer le service titres de la société. A l'expiration de ce délai de 10 ans, les sommes seront versées à la Caisse des Dépôts et resteront à la disposition des ayants droit conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur et sous réserve de la prescription applicable au profit de l'Etat.

A propos de Sequana

Sequana (NYSE Euronext Paris : SEQ), acteur majeur du secteur papetier, détient des positions de leader dans chacun de ses deux métiers avec :

- **Antalis** : N°1 de la distribution de papiers et de produits d'emballage en Europe. Présent dans 44 pays, Antalis emploie plus de 6 000 collaborateurs.
- **Arjowiggins** : leader mondial des papiers techniques et de création, la société emploie plus de 5 200 personnes.

Avec plus de 11 000 collaborateurs dans le monde, Sequana a réalisé un chiffre d'affaires de 3,9 milliards d'euros en 2011.

* * * * *

Sequana

Analystes & Investisseurs

Xavier Roy-Contancin

01 58 04 22 80

Communication

Sylvie Noqué

01 58 04 22 80

contact@sequana.com

www.sequana.com

Image Sept

Claire Doligez

Priscille Reneaume

01 53 70 74 25

cdoligez@image7.fr

preneaume@image7.fr